



## **AVIS PUBLIC**

### **VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES 2017**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville d'Alma, que conformément à la résolution 435-25-2017 adoptée par le conseil municipal à sa séance ordinaire du 18 septembre 2017, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère en la manière prescrite par la *Loi sur les cités et villes*, au lieu ordinaire des séances du conseil municipal de la Ville d'Alma, 140, rue Saint-Joseph Sud, Alma, **LE MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017 À 10 HEURES** pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, aux droits sur les mutations immobilières ou autres impositions dues sur ces immeubles, avec les intérêts, plus les frais encourus subséquemment, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

Lors de la vente à l'enchère, l'adjudicataire devra payer immédiatement, soit en argent, soit par chèque certifié, soit au moyen d'une carte de débit, le prix de son adjudication, les frais de préparation de l'état de collocation et les droits et honoraires du ministre des Finances (3 %) s'ils ne sont pas couverts par le prix d'adjudication, plus les taxes provinciale et fédérale. À défaut du paiement immédiat, l'immeuble sera remis en vente, sans préjudice aux autres recours dont la Ville dispose en pareil cas.

De plus, la personne qui se portera adjudicataire devra produire les documents suivants :

- **Dans le cas d'une personne physique** : un document attestant de la date et du lieu de naissance;
- **Dans le cas d'une personne morale** : une copie des lettres patentes et résolution indiquant le nom de la personne autorisée à se porter adjudicataire pour cette personne morale.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an, tel que prescrit à la *Loi sur les cités et villes*.

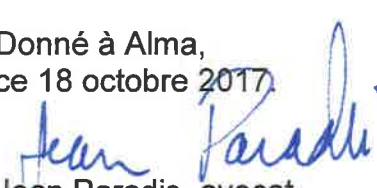
Ladite vente sera, en outre, faite avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Dans le cas où sont érigées sur les immeubles ci-après décrits des bâtisses et/ou dépendances, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâtisses et dépendances dessus construites.

**LES LOTS CI-APRÈS DÉSIGNÉS  
SONT DU CADASTRE DU QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAC-SAINT-JEAN-EST**

<b>Matricule</b>	<b>Emplacement et numéros de lot(s)</b>	<b>Propriétaire(s) et adresse</b>
1980-50-1106	<b>78, avenue Saint-Henri</b> Lot(s) 2 477 394	Gaston Villeneuve 78, avenue Saint-Henri Alma (Québec)
2081-49-6108	<b>300, rue des Pins Ouest</b> Lot(s) 2 480 970	9019-8813 Québec inc. 300, rue des Pins Ouest Alma (Québec)
1979-86-8351	<b>510 à 550, rue Sacré-Cœur Ouest</b> Lot (s) 4 323 741	2544-4258 Québec inc. 540, rue Sacré-Cœur Ouest Alma (Québec)
1877-56-6451	<b>1450, boulevard Saint-Jude</b> Lot(s) 5 831 486	9166-2080 Québec inc. 1450, boulevard Saint-Jude Alma (Québec)
1979-30-8336	<b>700 à 760, boulevard Auger Ouest</b> Lot(s) 4 323 375	Samuel Routhier Jamie Marceau 639, Rang Saint-Louis Dolbeau-Mistassini (Québec)
2081-85-9471	<b>915, avenue des Mélèzes</b> Lot(s) 2 479 280	9246-8420 Québec inc. 1463, rue du Portage Chicoutimi (Québec)
2081-85-7333	<b>905, avenue des Mélèzes</b> Lot(s) 2 479 276	9246-8420 Québec inc. 1463, rue du Portage Chicoutimi (Québec)
2081-96-1508	<b>925, avenue des Mélèzes</b> Lot(s) 2 479 281	9246-8420 Québec inc. 1463, rue du Portage Chicoutimi (Québec)


Donné à Alma,  
ce 18 octobre 2017.

  
Jean Paradis, avocat,  
Greffier

## ATTESTATION

JE, soussigné, greffier de la Ville d'Alma, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus, par affichage à l'Hôtel de ville, le 18 octobre 2017 et par insertion sur le site Internet [www.ville.alma.qc.ca](http://www.ville.alma.qc.ca) et dans le journal Le Lac-Saint-Jean, le 18 octobre 2017.

Alma, ce 18 octobre 2017.

  
Jean Paradis, avocat,  
greffier.

